



HAL
open science

A propos de quelques influences mutuelles des langues en contact en Côte d'Ivoire

Béatrice Akissi Boutin

► **To cite this version:**

Béatrice Akissi Boutin. A propos de quelques influences mutuelles des langues en contact en Côte d'Ivoire. Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain, 2017, SOCIÉTÉS PLURILINGUES ET CONTACT DE LANGUES Des descriptions linguistiques aux réflexions épistémologiques, Sociétés plurilingues et contact de langues: des descriptions linguistiques aux réflexions épistémologiques (43/2), pp.11-33. hal-03337955

HAL Id: hal-03337955

<https://auf.hal.science/hal-03337955>

Submitted on 8 Sep 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**CAHIERS DE
LINGUISTIQUE**

2017 – 43/2

SOCIÉTÉS PLURILINGUES ET CONTACT DE LANGUES

**Des descriptions linguistiques
aux réflexions épistémologiques**

Sous la direction de
Sabine DIAO-KLAEGER
Venant ELOUNDOU ELOUNDOU

*Publié avec l'aide du Fonds National de la Recherche Scientifique (FNRS)
et le soutien de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF)*



SOCIÉTÉS PLURILINGUES ET CONTACT DE LANGUES

**Des descriptions linguistiques aux
réflexions épistémologiques**

**Adressez les commandes à votre libraire
ou directement à**

Éditions l'Harmattan

5,7 rue de l'École Polytechnique

F - 75005 Paris

Tél : 00[33]1.40 46 79 20

Fax : 00[33]1.43 25 82 03

commande@harmattan.fr

<http://www.editions-harmattan.fr>

Publié avec l'aide du Fonds National de la Recherche Scientifique (FNRS)
et le soutien de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF)

ISBN : 978-2-8066-3634-8

D/2018/9202/4

© **EME Éditions**

Grand'Place, 29

B-1348 Louvain-la-Neuve

Tous droits de reproduction, d'adaptation ou de traduction, par quelque procédé que ce soit, réservés pour tous pays sans l'autorisation de l'éditeur ou de ses ayants droit.

www.eme-editions.be

Cahiers de Linguistique
2017 – 43/2

SOCIÉTÉS PLURILINGUES ET CONTACT DE LANGUES

**Des descriptions linguistiques aux
réflexions épistémologiques**

Sous la direction de
Sabine DIAO-KLAEGER &
Venant ELOUNDOU ELOUNDOU

Cahiers de Linguistique

Revue de sociolinguistique et de sociologie de la langue française

Les *Cahiers de Linguistique*, qui poursuivent le travail éditorial entrepris depuis 1972 par les Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain, sont désormais plus spécifiquement consacrés à l'étude des rapports entre une langue dans sa variation – le français – et la société ou, plutôt, les sociétés où elle est employée, dans des contextes toujours plurilingues. Des comparaisons avec d'autres situations enrichissent les perspectives. Les *Cahiers de Linguistique* paraissent à raison de deux fascicules par an d'environ 200 pages chacun. La rédaction privilégie les numéros thématiques.

Rédacteur en Chef :

Philippe Blanchet (Rennes)

Comité de Concertation :

Safia Asselah-Rahal (Alger), Stéphanie Clerc (Aix-Marseille), Moussa Daff (Dakar), Anne-Rosine Delbart (Bruxelles), Christian Delcourt (Liège), Alain Di Meglio (Corte), Joaquim Dolz (Genève), Jules Duchastel (Montréal), Alexandre Duchêne (Fribourg), Michel Francard (Louvain), Françoise Gadet (Paris), Jean René Klein (Louvain), Estela Klett (Buenos Aires), Jean-Marie Klinkenberg (Liège), Patricia Lamarre (Montréal), Leila Messaoudi (Kénitra), Marielle Rispail (Saint-Etienne), Pierre Swiggers (Leuven), Rada Tirvassen (Maurice).

Correspondance et propositions d'articles ou de thématiques :

Les articles, les propositions de thématiques, les ouvrages pour recension et la correspondance sont à adresser au Rédacteur en Chef, Philippe Blanchet. Prière de demander la feuille de style et les conditions de publication. Les offres et les exemplaires d'échanges sont à adresser au Rédacteur en Chef, Philippe Blanchet (philippe.blanchet@univ-rennes2.fr)

Abonnements :

Prix de l'abonnement annuel : 50.00 €.

Sommaire

Présentation du volume	7
Sabine DIAO-KLAEGER et Venant ELOUNDOU ELOUNDOU	
À propos de quelques influences mutuelles des langues en contact en Côte d'Ivoire	11
Akissi Béatrice BOUTIN	
« Langue », « multilinguisme », « apparentements », « classifications » : retour sur quelques lieux communs en linguistique dite africaine	35
Emmanuel NGUE UM	
Fluidité et « langues » dans la communication électronique au Cameroun : quelles conséquences pour une problématisation de la francophonie ?	59
Valentin FEUSSI	
Quand la langue est ce que la société veut : le cas du camfranglais au Cameroun	77
Venant ELOUNDOU ELOUNDOU	
Yaoundé, ville glottophage, ville glottogène : étude linguistique d'une harmonie conflictuelle	97
Louis Martin ONGUENE ESSONO	
L'enseignement du français au Cameroun et ses nouveaux défis	115
Richard Laurent OMGBA	

Entre acquisition et apprentissage du français en contexte plurilingue camerounais	135
Tony ONGUENE METE	
Les contacts de langues dans cinq romans d'expression française : constructions et significations	153
Gérard Marie NOUMSSI	
Contacts de langues en texte : indigénisation et enjeux d'écriture chez Aminata Sow Fall	167
Donald VESSAH NGOU	

À propos de quelques influences mutuelles des langues en contact en Côte d'Ivoire

Akissi Béatrice BOUTIN

Université de Toulouse-le Mirail & ILA d'Abidjan

Peu d'études sur les contacts de langues existent pour la Côte d'Ivoire, où le français est en contact depuis un peu plus d'un siècle avec une soixantaine de langues niger-congo, elles-mêmes en contact depuis un minimum de trois siècles sur cette aire linguistique. Bien au-delà du terrain ivoirien, les différentes approches du contact des langues, uniquement formelles ou sociolinguistiques, se rejoignent souvent dans la discussion sur la part des facteurs sociaux et linguistiques dans les transferts. Il s'agira ici de discuter, à propos de certains faits bien établis du français ivoirien en lien avec des phénomènes similaires dans le dioula et le baoulé, de ce qui peut être imputé à une influence du contact, et des limites de cette influence. Il s'agira aussi de manifester comment le structurel, l'individuel et le social sont des dimensions diverses des mêmes faits, que l'on peut saisir conjointement dans une perspective écologique (Mufwene 2005, Gadet / Ludwig / Pfänder 2008). Alors que les études réalisées jusqu'à présent sont souvent centrées sur le français et sur les systèmes, je souhaite ainsi proposer de nouvelles pistes de travail et de réflexions pour les études sociolinguistiques en Côte d'Ivoire.

L'analyse s'appuiera sur plusieurs interactions enregistrées pour le « Corpus International Écologique de la Langue Française » (CIEL-F)¹ et dans le cadre du projet « Contemporary french in Africa and in the Indian Ocean » (CFA),² ainsi que sur des études d'autres

¹ <http://www.cief-f.org>

² http://www.hf.uio.no/ikos/forskning/forskningsprosjekter/skattum/ingse_CFA

auteurs. Jusqu'à présent, aucun projet de recherche ne s'est proposé d'observer le contact des langues en Côte d'Ivoire, ce qui empêche qu'une étude soit menée sur un seul corpus recueilli dans ce but. Le projet CIEL-F recherche l'émergence de faits systémiques dans des interactions écologiques en français, mais en collectant des événements discursifs écologiques, l'alternance de langues est apparue d'elle-même (Boutin / Kouadio 2013). Le projet CFA vise la description et la comparaison d'un ensemble de variétés de français parlées au sud du Sahara et dans l'Océan Indien ; dans l'enquête ivoirienne, certains locuteurs se sont exprimés aussi en baoulé.

Après avoir présenté, dès cette introduction, quelques concepts qui me semblent capitaux, j'esquisserai un tableau de l'entremêlement des phénomènes de contacts de langues en Côte d'Ivoire (1). Ensuite, j'explorerai à quel niveau pourraient se situer les facteurs qui facilitent l'intégration (2), ou qui l'entravent (3).

D'un point de vue théorique, quelques auteurs m'aideront à présenter les contacts de langues en Côte d'Ivoire. L'ouvrage fondateur de Weinreich (1953) introduisait déjà la notion de résistance ou non-résistance de la langue d'accueil (*recipient language*) au transfert de morphèmes avec leurs fonctions grammaticales.³ Mufwene (2002, 2005, et *passim*) retient la notion, mais accorde une plus grande importance aux idiolectes et aux interactions entre individus dans des changements beaucoup plus vastes, qu'il analyse dans une théorie générale de l'écologie des langues en Afrique et ailleurs.

Chez la plupart des auteurs, la notion de contact implique qu'il y ait changement linguistique, c'est-à-dire qu'on ne parle de contact que par rapport à des changements qui ont été repérés et auxquels on cherche une explication. C'est le cas de Thomason (2008), qui reprend une définition antérieure (par exemple 2001, 62-63), appuyée par la grande amplitude de ses champs d'étude :

Contact is a source of linguistic change if it is *less likely* that a given change would have occurred outside a specific contact situation.

Crucially, this definition does not entail that contact is the *only* source of a given change ; multiple causation is always a real possibility, as it is in strictly internally-motivated linguistic changes.

The definition of course includes the most obvious category, linguistic interference – the transfer of linguistic features (with or

³ Voir notamment le chapitre 4 « The Socio-Cultural Setting of Language Contact » in *Languages in contact* (Weinreich 1953, 83-110).

without actual morpheme transfer) from one language to another. [...].

[M]y definition also includes changes that occur in a late stage of a chain-reaction process that was triggered in the first instance by a borrowing. [...].

[M]y definition of contact-induced change includes deliberate changes introduced by a speech community in order to make their speech more different from the speech of their neighbors, who speak dialects of the same language or a very closely-related language (Thomason 2008, 47 ; c'est elle qui souligne).

Dans cette contribution, ma perspective est plutôt celle d'observer les contacts sans que nous sachions encore s'il y aura changement, c'est-à-dire si les pratiques actuelles se généraliseront et se pérenniseront. Le terme *contact* désignera, dans ce texte, le fait que plusieurs langues sont sur la même aire communicative dans les villes de Côte d'Ivoire, et se rencontrent éventuellement dans les pratiques des locuteurs. Je voudrais ici insister sur le fait que des facteurs structurels, individuels et sociaux se mêlent non seulement dans les interférences dues aux contacts, mais bien avant dans les pratiques langagières.

On peut considérer pour le moment le contact comme un facteur d'extension de la variation linguistique, éventuellement de convergence entre les usages de locuteurs de répertoires linguistiques différents (Nicolai 2003). Je partage ainsi la vision de Mufwene d'un *feature pool* dans le rectangle du milieu du schéma 1, traduit *pool langagier* par l'auteur (2005, 99). Ce *feature pool* est alimenté par les traits de toutes les langues en présence sur une aire communicative, tels qu'ils apparaissent dans les idiolectes, aussi bien anciens (les flèches d'en haut) que nouveaux (la flèche sur le côté), avant que de nouveaux systèmes émergent (les flèches d'en bas).⁴

⁴ Je conserve le titre du graphique de l'auteur, bien que je ne sois pas sûre d'adhérer à un modèle d'évolution des langues qui se veut convergeant avec celui de la biologie.

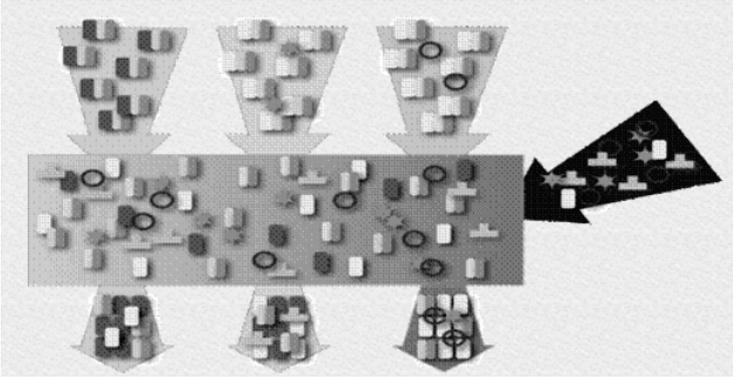


Schéma 1. Feature Pool, Competition and Selection de Mufwene
(modifié à partir de : http://mufwene.uchicago.edu/feature_pool.html)

1. Entremêlement des phénomènes de contact en Côte d'Ivoire

Comme le disaient déjà Weinreich (1953) et Martinet dans la préface de la même publication, même si le contact a une dimension essentiellement sociale et collective, il a lieu avant tout chez le locuteur individuel lors de ses discours :

[T]wo or more languages will be said to be IN CONTACT if they are used alternately by the same persons. The language-using individuals are thus the locus of the contact (Weinreich 1953, 1 ; c'est lui qui souligne).

Les deux dimensions sont ainsi entrelacées : la dimension sociale des interactions et la dimension cognitive et systémique des mêmes faits.

Les traces des systèmes des langues africaines dans celui du français en Côte d'Ivoire ne sont qu'un aspect de la variation du français dans cette aire linguistique, mais aussi qu'un aspect du plurilinguisme. En effet, d'une part le français varie selon d'autres facteurs bien plus généraux que le contact avec les langues ivoiriennes, et d'autre part la coprésence des langues en Côte d'Ivoire a d'autres effets sociaux que de faire varier le français. En outre, les langues africaines sont socialement présentes au-delà des faits de variation imputables au contexte multilingue ivoirien. Par ailleurs, les compor-

tements des locuteurs sont variés, et la première difficulté méthodologique concerne l'observation même des phénomènes dus au contact. Comme le rappelle Mufwene :

- Les contacts des populations/peuples ne sont pas organisés, pas du tout sur le modèle des armées ou des équipes sportives.
- Il n'y a pas de règles d'engagement dans les contacts des langues. (Mufwene 2006, 18)

Il semble, par exemple, nécessaire d'ajouter aux phénomènes structurels imputables aux contacts de langues synthétisés dans la définition de Thomason (2008), les diverses pratiques d'alternances de langues, puisqu'elles ont une incidence sur la syntaxe et la morphosyntaxe en discours. Des « facteurs » individuels contribuent aussi à faire varier les alternances. Si le choix des locuteurs lors d'une interaction est d'alterner, ils le feront de façons différentes selon leurs compétences dans les langues concernées (Goma-Malanda 2011). Leurs compétences socio-pragmatiques entrent aussi en jeu pour discerner le prestige ou les potentialités de chaque langue en fonction du genre discursif et du thème traité. C'est pourquoi, si la compétence dans les deux langues concernées est considérée avec raison dans le modèle de Thomason (2008) comme une détermination majeure du type d'emprunts, il ne faut pas négliger les aspects acquisitionnels qui dépassent les individus et sont inclus dans des aspects sociaux. Interviennent notamment la présence des langues dans l'espace social en Côte d'Ivoire, ainsi que leur prestige social.

À propos du poids des langues dans l'espace social, des aspects historico-politiques peuvent être rappelés. Si aucune langue ivoirienne n'a échappé à la minoration durant la colonisation, des langues venues d'ailleurs dans la même Afrique Occidentale Française étaient mieux cotées, ce qui a favorisé l'expansion du dioula dans tout le territoire et jusqu'au sud ivoirien, mais aussi l'éloignement entre le dioula de Côte d'Ivoire et les autres langues manding. Par ailleurs, même dans un pays où le français n'a qu'un peu plus de cent ans, certains contacts entre les langues ivoiriennes et le français sont plus anciens que d'autres, et les traces laissées dans le français par les contacts les plus anciens ne sont même plus perçus. Ainsi, les prononciations françaises des Akans (Agni et lagunaires surtout) sont prototypiques de l'« accent ivoirien », généralisé en milieu urbain (notamment Abidjan, Bouaké, Yamoussoukro), tandis que d'autres sont facilement remarquées par les locuteurs de Côte d'Ivoire (Boula de Mareüil / Boutin 2011). Des aspects culturels interviennent aussi

concernant le rapport à la langue : alors que les locuteurs de certaines langues, comme le dioula et le baoulé, sont très attachés à leur transmission dans l'ethnie et à leur diffusion à l'extérieur, les locuteurs d'autres langues y mettent moins de ténacité et tiennent pour une valeur de s'adapter à la langue de l'autre.

Il existe un lien entre alternances et interférences aussi bien dans les pratiques que dans les représentations. Aujourd'hui, selon les villes, toutes les langues n'ont pas le même prestige ou position sociale et certaines entrent plus couramment que d'autres dans une conversation en groupe. Ainsi, au moins certains aspects structurels des langues dominantes sont connus par de nombreux locuteurs. Cela « explique » que ce soit surtout le dioula et le baoulé, par ailleurs très différents entre eux, qui soient engagés dans des processus d'interférence, alors qu'on ne remarque aucune influence des classes nominales du dida ou du sénoufo par exemple. Cependant, les langues à grande diffusion sont inégalement maîtrisées, elles le sont même peu lorsqu'elles n'ont qu'une fonction véhiculaire ou lorsqu'elles sont utilisées en complément d'une autre langue. Par conséquent, c'est souvent après une approximation ou une réanalyse opérée par des locuteurs peu experts qu'un élément est transféré dans une autre langue. L'exemple d'une formule courante en français pour prendre congé peut illustrer ce phénomène de variation dans les ré-analyses opérées par les locuteurs : *on a demain* ou *on est à demain* dans le sens du standard⁵ « à demain ». Les locuteurs n'ont pas tous la même conscience à propos de cette expression : pour certains, il s'agit de français standard, pour d'autres, d'une influence des langues africaines, la construction calquée avancée étant *án bé síni* (1PL COP *demain*) du dioula. Or cette formule, propre au dioula véhiculaire, correspond en dioula vernaculaire ou en bambara à : *k'án bèn síni* (« qu'on se revoie demain / à demain »), avec le morphème *kà* (ici avec élision) qui introduit ce vers quoi on tend et le verbe *bèn* « se rencontrer », et non la copule *bé*, à laquelle correspondent *avoir* ou *être* dans : *on a demain / on est à demain*.

Du côté des langues ivoiriennes, les emprunts au français dépendent en partie du type d'alternances que les locuteurs se permettent. Les emprunts anciens ont été opérés d'une langue moins bien maîtrisée mais plus prestigieuse (le français, l'anglais, le portugais), vers

⁵ L'utilisation que je fais ici de *français standard* ne s'oppose pas à des emplois ordinaires de la langue. L'expression pourrait être remplacée par : « français communément utilisé dans les différents pays francophones ».

une langue (africaine) minorée mais dans laquelle les locuteurs étaient pleinement compétents. Ces emprunts anciens sont aujourd'hui totalement intégrés dans le lexique de ces langues ; ils concernent les mots pleins, ce qui rejoint ce que Thomason (2008) dit à propos du « borrowability scale », mais aussi des connecteurs syntaxiques et discursifs. Or, si les conjonctions se situent en premier sur l'échelle d'emprunts de Thomason / Kaufman (1988), il ne faut pas y voir qu'une question mécanique. En effet, au contact d'une nouvelle langue, les locuteurs sont aussi au contact de nouveaux types d'activités, de nouvelles techniques, de nouveaux modes discursifs, notamment liés à l'écrit ou aux nouvelles relations entre interlocuteurs. Ces modifications sociales expliquent d'autres innovations, éventuellement avec les emprunts correspondants. La présence de mots français (*mais, permis, numéro*, dans (1)) et issus du français (*pəsi*, dans (2)) dans des énoncés dioula enregistrés dans une gare routière d'Abidjan en 2011 illustrent cela :

- (1) **a ka** **bɛ fɔ** mais **a** **man** permis **srɔ** (.)
 3SG PRF/POS *tout dire* *mais* 3SG PRF/NEG *permis obtenir*
aw ka **bɛ lé** numéro **di** **a** **man**
 3PL PRF/POS *tous numéro donner* 3SG POSTP
 (Il a tout dit/fait mais il n'a pas pu avoir le permis de conduire, on lui a donné le numéro de tout le monde, CIEL-CIT1)
- (2) **n-ko** **i-ta** **pəsi** (.) **pəsi** **t-i** **fɛ wa** (.)
 1SG-*parole* 2SG/POSTP *poche* (.) *poche* COP/NEG/2SG POSTP
 Q(.)
ko **pəsi** **be-ye**
parole poche COP/POS-*ici*
 (Je parle de tes poches, tu n'as pas de poche ou quoi ? Il dit qu'il y a des poches, CIEL-CIT1)

Ces énoncés proviennent d'une réunion de travail à caractère juridique, dans le secteur des transports, enregistrée pour le corpus CIEL-F-CI,⁶ entièrement écologique (Boutin / Kouadio 2013). Le chauffeur de minicar de transport dont parle le locuteur de (1-2) n'a pas obtenu des syndicalistes (qui sont les coordinateurs et responsables des gares routières) son permis d'effectuer les trajets, mais il a reçu un laissez-passer qui lui permet de travailler.

⁶ Les extraits de CIEL-F-CI présentés dans cette contribution ont été enregistrés et transcrits par Pierre Adou Kouadio, Jean-Claude Dodo, Yves-Marcel Youant, Bi Trazié Serge Bli, N'Goran Jacques Kouacou, et Akissi Béatrice Boutin. Les traductions proposées en français entre parenthèses ne sont toujours qu'un équivalent possible, uniquement sémantique et non syntaxique.

Le locuteur qui utilise ici le dioula parle majoritairement français dans le reste de l'interaction. Même lorsqu'il parle dioula, il utilise les connecteurs empruntés de longue date au français (*mais*) et un lexème emprunté (*pəsi*) qui est aujourd'hui fonctionnel en dioula véhiculaire de Côte d'Ivoire. Il conserve le lexème professionnel propre au monde des transports (*permis, numéro*) quelle que soit la langue majoritaire de son énoncé, français ou dioula.

Si les langues ivoiriennes ont emprunté au français (et à d'autres langues européennes), le français est pris dans le même mouvement de rapprochement des langues africaines entre elles, leur empruntant de nombreux mots, mais étant aussi investi d'autres modes discursifs. C'est sans doute pour cela que le français peut être conservé en Côte d'Ivoire comme langue neutre socialement et linguistiquement lorsque tous les locuteurs en présence pourraient parler une autre langue.

Ce bref panorama des phénomènes de contact avait pour but de montrer comment tous sont liés (Sankoff 2001). Les deux sections suivantes aborderont ce qui peut favoriser ou défavoriser les influences d'une langue sur l'autre en gardant l'idée que des aspects structurels, cognitifs, pragmatiques et sociaux se retrouvent dans les mêmes faits.

2. Facteurs d'intégration de nouvelles structures dans une langue

On peut partir du principe qu'il n'est pas possible qu'il n'y ait aucune influence d'une langue sur une autre (Thomason / Kaufman 1988), lorsque des langues sont en contact étroit et qu'une langue présente des faits particuliers dont les locuteurs même s'accordent à dire qu'ils viennent d'une autre langue donnée. Pourtant, il semble aussi qu'on ne peut jamais conclure à un transfert simple d'une langue à une autre. Les conséquences d'un contact sont divers mais, du point de vue des formes empruntées, il y a toujours intégration dans le système qui emprunte, c'est-à-dire modification des propriétés d'origine de l'élément emprunté, que ce soit pour la phonologie, la syntaxe ou le lexique (Weinreich 1953, Thomason 2001).

La question du rapport de forces entre les langues concernées a pu se poser. Ce rapport dépend bien du poids social des langues et de celui de leurs contraintes formelles, mais surtout il n'est pas le même dans toute la société, et il change avec les mutations sociales et les motivations socioéconomiques des locuteurs, qui sont eux-mêmes mobiles socialement et géographiquement. On a donc une grande variation de phénomènes structurels et pragmatiques en contexte multilingue, qui forment des répertoires linguistiques (ou *feature pools* individuels) diversifiés, avant qu'une norme générale n'intervienne (Mufwene 2005).

L'élément emprunté peut être une fonction ou une distinction qui n'existait pas dans la langue d'accueil. Dans ses études sur les contacts de langues au sud du Mali, Dombrowsky-Hahn (2010) vérifie que de jeunes locuteurs minyanka (langue sénoufo) ont créé au contact du bambara (langue manding) une construction génitive qui tend à distinguer possession⁷ aliénable et inaliénable ; alors que cette distinction n'existe pas en sénoufo. L'auteure s'appuie sur le fait que les langues sénoufo (groupe linguistique gur) et manding (groupe linguistique mandé) coexistaient depuis plusieurs siècles au sud du Mali, mais que c'est à partir de la période coloniale que les langues manding ont gagné en prestige politique et socioéconomique dans cette zone. Cette observation vaut aussi pour le nord de la Côte d'Ivoire, à la frontière du Mali et du Burkina Faso où les mêmes langues sont en présence avec une écologie semblable.

Le minyanka et le manding ont le même ordre possesseur-possédé pour le syntagme génitif. En minyanka, les constructions possessives non marquées se caractérisent par la simple juxtaposition des deux noms, ou du pronom possesseur et du nom possédé comme en (3).

- (3) **ú nàŋxɔɔbi**
 3SG enfant
 (Son enfant) (Dombrowsky-Hahn 2010, 118)

Ces constructions peuvent être marquées pragmatiquement ; elles insèrent alors le morphème *wó / mo* après le nom ou pronom possesseur, dans un rôle de focalisateur de celui-ci.

⁷ Le concept de « possession » est contestable et est utilisé ici par défaut, sachant que l'inadéquation de ce terme, relevé dans bien des cas dans les langues européennes, est avérée dans les langues africaines (Creissels 2006, 143-144).

(4) **ú wó nàŋxɔbi**

3SG CON enfant

(Son enfant à lui) (Dombrowsky-Hahn 2010, 118)

L'auteure montre que selon les régions, l'influence du manding est plus ou moins avancée. Dans les régions où elle a été faible, **wó / mo** garde son rôle de focalisateur. Dans les régions où le contact avec le bambara a été long et intense, avec une pression culturelle forte, **wó / mo** tend à être utilisé comme un marqueur de possession aliénable. Le morphème existant en sénoufo comme focalisateur **wó / mo** a été requis pour créer une distinction qui n'existait pas en sénoufo. Ainsi, la 2^e occurrence de **wo** de l'exemple (5) peut être interprétée comme une indication de possession aliénable de la kola en question, alors que la 1^{ère} a la valeur classique de focalisation du possesseur.⁸

(5) **ŋé nyɛ nè wò poro wo wòró**DEM COP 1SG CON *fil*le CON *kola*(C'est la kola de ma fille) (Dombrowsky-Hahn 2010, 121)⁹

Il est intéressant de remarquer que la même refunctionalisation d'un morphème focalisateur du possesseur en marqueur de possession aliénable a eu lieu aussi dans le passage du bambara au dioula de Côte d'Ivoire (Sangaré 1984, 280-289). En bambara, **tá**, qui est à l'origine un nom, focalise le possesseur dans **n tá denmusó** (ma fille à moi) par rapport à **n denmusó** (ma fille). D'autre part en bambara, la possession aliénable est marquée par le morphème **ká** postposé au possesseur : **n ká sò** (mon cheval). En dioula de Côte d'Ivoire, **ká** est rarement utilisé, mais il est le plus souvent remplacé par **tá**, refunctionalisé comme une postposition qui marque la possession aliénable : **à tá sò** (son cheval). Dans ce cas du dioula, différemment de ce qui s'est passé en minyanka, un morphème existait déjà pour marquer la possession aliénable, mais il a été remplacé.

Il est difficile de discerner des causalités au sens fort pour toute la variation qui existe, en particulier de démontrer des interférences structurelles (Thomason / Kaufman 1988). En revanche, lorsqu'un phénomène linguistique a pris un peu d'ampleur et tend à se diffuser dans la société, soutenu par une norme émergente, on peut rechercher ce qui a facilité sa création et sa diffusion. Ainsi, la présence d'une

⁸ Voir la note précédente.

⁹ Nous conservons la notation des tons hauts et bas et l'absence de notation des tons moyens de l'auteure, ainsi que le codage CON (« connecteur dans les constructions génitives ») du morphème étudié quel que soit son rôle dans ses exemples.

construction dans une langue en contact facilite son adoption dans une autre langue lorsque d'autres circonstances sont propices aussi à cet emprunt, ce qu'on peut appeler une convergence de facteurs (Chaudenson / Mougeon / Béniak 1993, Gadet 2007, Boutin / Gadet 2012). Cela pourrait aider à comprendre les divergences entre français africains et américains, comme l'assurent Gadet / Ludwig / Pfänder (2008, 157-158) :

On peut suggérer que la variabilité est une intrication complexe entre effets de facteurs historiques, écologiques et sociolinguistiques d'une part, et facteurs systémiques ou cognitifs, deux ordres de modalités qui vont interagir, par faisceau ou divergence selon les phénomènes.

Pourtant, certaines méthodes d'analyse visent à trancher entre cause interne et externe, tout en admettant qu'il puisse y avoir interférence entre les deux types de causalités. Selon ces méthodes, il est très coûteux de prouver que le contact est responsable d'un changement linguistique. Par exemple, la quatrième étape de la méthode de Thomason (2008, 49) pour démontrer l'implication du contact dans un fait linguistique est :

prove that the proposed interference features did not exist in the receiving language before it came into contact with the source language.

Or, il n'est peut-être pas nécessaire de prouver que les traits susceptibles d'être empruntés ou d'interférer n'ont jamais existé et n'existent pas dans la langue d'accueil. Que des traits analogues soient présents dans la langue d'accueil ne prouve pas que le contact n'est responsable de rien. Tant de conditions pour attribuer un effet au contact ne sont peut-être pas d'un grand apport à la théorie linguistique : que le contact soit une des causes en interaction avec d'autres montre déjà que les frontières entre les langues sont très poreuses.

En français de Côte d'Ivoire, plusieurs faits illustrent comment les langues en contact peuvent intervenir de diverses façons dans la création de nouvelles constructions ou de nouveaux emplois. L'exemple sera les syntagmes *pour INFINITIF*¹⁰ qui investissent un type de jonction de propositions du français standard (la subordination adverbiale) en l'utilisant comme un tout autre type de jonction proche de la coordination : la jonction de constructions séquentielles (Creissels 2006, tome 2, 186-188). Ma démonstration se base sur la comparaison des constructions *pour INFINITIF* du français de Côte

¹⁰ Les constructions en *pour INFINITIF* sont étudiées en détail dans Boutin (2005).

d'Ivoire et celles en *kà* *V* du dioula de Côte d'Ivoire. Les autres langues africaines du pays, parmi lesquelles se trouve le baoulé, présentent de nombreux procédés de jonctions d'unités phrastiques et de prédicats qui ne sont pas susceptibles d'avoir inspiré directement ces formes. Le baoulé permet, à l'instar d'autres langues (africaines, asiatiques...) que des verbes de sujets coréférents se suivent, sans aucun morphème de jonction ni rupture d'intonation, dans des constructions strictement définies comme des *séries verbales*, aux propriétés clairement énoncées par Creissels / Kouadio (1977, 417-427) et Kouadio (2000).

En dioula, le radical verbal (noté *V*) qui suit *kà* (noté J pour joncteur) ne peut pas avoir de sujet exprimé ; il doit avoir le même premier argument que le premier verbe ; il ne peut porter aucune marque aspectuelle, ni positive, ni négative, et il ne peut être déplacé en tête de phrase. Il n'a donc aucune caractéristique d'une séquence complète et autonome. *kà* constitue un joncteur majeur du dioula, qui introduit toutes sortes de syntagmes verbaux de fonctions très différentes (Sangaré 1984, 330-335, Creissels 2006, tome 2, 188 et 202). Dans les exemples qui suivent, *kà* *V* est complément d'un verbe principal (6), séquence semi-figée avec le premier verbe (7), construction séquentielle (8, 9). Ce paradigme des constructions avec *kà* montre qu'une même dépendance formelle n'est pas toujours le signe d'une dépendance argumentale.

- (6) *à sòn-na kà à ké*
 3SG *accepter*-PRF J 3SG *faire*
 (Il a accepté de faire cela) (voir Sangaré 1984, 330)
- (7) *ń téna í kónó kà mén*
 1SG NEG-FUT 2SG *attendre* J *durer*
 (Je ne t'attendrai pas longtemps / FCI, je ne vais pas t'attendre pour durer ici) (voir Sangaré 1984, 330)
- (8) *kóndéèn kári-ra kà tó gbógóróò là*
clé-DEF *casser*-PRF J *rester* *cadenas*-DE POSTP
 (La clé s'est cassée (et est restée) dans le cadenas)
 (voir Sangaré 1984, 330)
 (FCI, la clé s'est cassée pour rester dans le cadenas)
- (9) *án tara kà à flè kà à mlèn*
 1PL *partir*--PRF J 3SG *regarder* J 3SG *attraper*
 (Nous sommes allés le guetter et / pour lui mettre la main dessus, CIEL-CIT1)

Seuls les trois derniers exemples ressemblent aux constructions en *pour* *INFINITIF* du français de Côte d'Ivoire (FCI), comme l'indiquent les équivalents ivoiriens entre parenthèses (7-8), ce qui confirme qu'un transfert ne se fait pas en bloc. Le français n'emprunte pas tous les patrons d'utilisations de *kà*, quand il possède déjà des possibilités de constructions avec un verbe à l'infinitif. En revanche, l'utilisation de *pour* comme introducteur de constructions séquentielles proches de la coordination, à l'instar de *kà* en dioula, est inédit en français.

Par ailleurs, même si le baoulé ne peut être évoqué pour une interférence formelle comme nous l'avons vu ci-dessus (puisqu'il a des séries verbales sans morphème de jonction), il peut avoir joué un rôle à travers des combinaisons fréquentes ou expressions semi-lexicalisées facilitatrices. Les constructions du français de Côte d'Ivoire en *prendre N pour partir / aller / venir / couper / donner*, etc. illustrent cela.

(10) [Au départ de la plage] On a pris coco pour partir (Boutin 2005, 176)

(11) [Pour une sortie organisée] Dis-leur qu'ils n'ont qu'à prendre 300 pour venir (Boutin 2005, 176)

(12) ce qu'ils ont pu avoir là (.) **be gwa me sa**¹¹ (.) ils prennent pour aller en Europe même (CIEL-CI-F1)

Dans ces énoncés, les séquences *prendre N pour partir / aller / venir* sont équivalentes à *apporter / emporter* en français standard. En baoulé, ces combinaisons sont semi-lexicalisées (13, 14), au point que *fa* (« prendre ») se grammaticalise en auxiliaire (Kouadio 2000) dans des séquences où il introduit l'instrument d'un verbe d'action,¹² ou comme en (15).

(13) **sɛ n nɛ sika, n fá man be**
si 1SG *avoir-CONS* *argent*, 1SG-INT *prendre* *donner* 3PL
 (Si j'avais de l'argent, je leur donnerais) (CFA-CI)¹³

(14) **ɔ fa-li dwo bà-li**
 3SG *prendre-PRF* *igname* *venir-PRF*

¹¹ Ici le baoulé inséré est une incise qu'on peut traduire : *ils veulent sans réfléchir*.

¹² Ce phénomène du baoulé peut être rapproché du fait que, dans les langues ayant des verbes à trois arguments, une des adpositions de ces verbes est souvent l'aboutissement de la grammaticalisation d'un autre verbe qui lui a été associé dans un état antérieur de langue (Creissels 2006, 241).

¹³ Le corpus CFA-CI est la partie ivoirienne du projet CFA mentionné *supra*. Outre l'auteure de ce texte, ont participé à l'enquête Jean-Martial Kouamé et André-Marie Beuseize ; nous les remercions ici.

(Il a apporté de l'igname) (Kouadio 2000, 83)

- (15) **n** **kunde** **siká** **n** **fá** **kɔ**
lika
 1SG-INT *chercher* *argent* 1SG-INT AUX : *prendre aller*
endroit
 (J'ai besoin d'argent pour le voyage) (Kouadio 2000, 83)

Alors que le français standard propose des verbes uniques à trois arguments, bénéfactifs (*donner*) ou de mouvement (*apporter, emporter*), un usage habituel de telles constructions en baoulé se retrouve en français de Côte d'Ivoire dans les constructions en *pour* *INFINITIF* (10-12).

D'aucuns pourront opposer à cela que des faits d'interférence ne pourront jamais être prouvés en tant que facteur de changement systémique. Pourtant, la similitude entre les énoncés baoulé et français ivoirien manifeste une concordance de comportements linguistiques ou modes d'organisation du discours quelle que soit la langue. De là à un changement systémique en cours il n'y a qu'un pas.

L'hypothèse est tout à fait plausible d'une convergence entre la disponibilité des constructions en *pour* du français (quoique dans un autre type de jonctions), celle de constructions formellement proches en dioula avec le joncteur *kà*, celle de constructions semi-figées pour un certain type de combinaisons en baoulé, et des habitudes linguistiques d'ordre culturel. C'est l'ensemble de ce contexte qui favorise la créativité des locuteurs, puis qui facilite, lorsque certains modes d'expressions ont émergé, leur fonctionnalisation dans un but communicatif. En l'occurrence, c'est l'ensemble du contexte plurilingue ivoirien qui a permis la refunctionalisation de *pour* en français.

On peut cependant se demander s'il existe des sous-systèmes plus stables que d'autres. Devant ce qui ne varie pas dans des langues en contact, la question peut être posée en termes de contraintes syntaxiques.

3. Facteurs de résistance des langues en contact et influences réciproques

La question de la résistance d'une langue à l'interférence (Weinreich 1953, 31) est posée différemment selon les auteurs. Dans un contexte sociolinguistique général, elle rejoint la question de la résistance d'une population à l'innovation et, du point de vue des formes, elle dépend aussi de la question de l'amplitude de la variation de cette langue. Chaudenson, Gadet ou Pfänder (voir Pfänder / Ennis 2011) tendent à remarquer pour les français des régularités, au point que certains domaines sont très variables (comme les prépositions) alors que d'autres sont peu variables (comme l'ordre des mots). En revanche, certains auteurs voient dans le système linguistique très peu de cohésion et d'unité interne (Mufwene 2005).¹⁴ Pour Thomason / Kaufman (1988) et Thomason (2008), la langue, en tant que système, oppose peu de résistance face à certains facteurs sociolinguistiques qui poussent au changement, alors que Sankoff (2001) conçoit plutôt un compromis entre facteurs internes et externes au système de la langue.

Il est intéressant de remarquer que Thomason (2008) inclut dans les facteurs externes de changement linguistique deux éléments particuliers : la faible compétence dans la langue et les manipulations volontaires sur la langue. Il est certain que la langue offre peu de résistance au changement lorsqu'elle est peu maîtrisée ou lorsque les locuteurs jouent avec elle ; il peut alors sembler douteux d'intégrer ces deux facteurs dans une théorie générale du changement linguistique. Ils interviennent pourtant bien, au cours des histoires complexes des situations de contact. Des tendances vers l'autonomisation de la langue peuvent converger pour que des traits très divergents soient intégrés sciemment dans une langue identitaire. Il arrive aussi que des constructions, créées par une première génération qui maîtrisait peu la langue, puissent persister par la suite, puis être finalement utilisées par une génération postérieure qui les perçoit désormais comme normales.

¹⁴ Mufwene (2005, 102-103) adhère pourtant au critère de congruence structurelle : la langue qui emprunte doit avoir des possibilités d'accueillir une structure existant dans la langue d'emprunt, ce qui explique pour lui certaines différences entre créoles anglais et français.

Le français ivoirien présente effectivement des traits qui remettent en cause l'existence de zones totalement stables. L'exemple des constructions de forme *PRÉP (N/PRO)* utilisées comme des noms pourra l'illustrer, d'autant que les deux facteurs évoqués ci-dessus sont présents, l'un dans la genèse de la forme, l'autre dans l'aspect ludique de son utilisation actuelle. L'opposition entre syntagme nominal et syntagme prépositionnel semble être une des propriétés du français les mieux généralisées aussi bien en Europe qu'en Amérique et en Afrique. On peut définir les syntagmes nominaux comme les « constituants syntaxiques équivalents à des noms propres de personnes du double point de vue référentiel et syntaxique » (Creissels 2006, tome 1, 37). Ils sont essentiellement sujet et complément d'un verbe, du fait de leur fonction référentielle. En revanche, le syntagme adpositionnel en français standard n'a pas d'autonomie référentielle et ne peut pas, par conséquent, assumer des fonctions essentielles, en particulier celle de sujet. Il est soit détaché, soit enchâssé dans un syntagme nominal, verbal ou adjectival. Cette distinction est notablement remise en cause en Côte d'Ivoire où des syntagmes prépositionnels locatifs de forme *PRÉP (N/PRO)* sont fréquemment utilisés pour assumer les fonctions de sujet et complément direct. Parmi les syntagmes prépositionnels locatifs *PRÉP (N/PRO)*, les combinaisons *pour (N/PRO)* sont les plus fréquemment utilisées pour assumer ces fonctions, c'est donc sur ces syntagmes que va porter l'analyse qui suit.¹⁵

La première étape du raisonnement est d'explorer les propriétés de la structure *pour (N/PRO)*, par exemple dans *tu as fermé pour toi / c'est pour la nuit que tu veux fermer* (« tu as fermé le tien / c'est celui de la nuit que tu veux fermer ») de l'exemple (16).

¹⁵ Ces constructions sont étudiées dans leur ensemble dans Boutin (2014).

(16)



<http://news.abidjan.net/caricatures/>

Dans (16), les syntagmes prépositionnels *pour toi* et *pour la nuit* sont bien des compléments directs de *fermer*, ils font référence respectivement à « l'œil du patient » et « l'œil de la nuit ». Dans l'exemple suivant (17), le syntagme *pour (N/PRO)* est sujet, et réfère à « ton linge » :

(17) Avant de te moquer du linge de ta voisine, regarde si **pour toi** est propre (nouchi.com 2/13/2001)

Ces syntagmes prépositionnels pourraient être analysés comme les seuls éléments réalisés de syntagmes nominaux, dont la tête nominale, implicite, réfère à un élément anaphorique ou présent dans la situation. Toutefois, la tête nominale implicite ne résulte pas d'une ellipse, pour la raison qu'elle n'est pas réalisable dans ces structures (**le linge pour toi* n'est pas attesté).

L'approche syntaxique et l'approche interprétative convergent vers la reconnaissance des propriétés nominales de ces syntagmes prépositionnels : du fait de leur fonction référentielle, ils assument les fonctions nominales de sujet et complément direct.

La deuxième étape de l'analyse est de rechercher dans le français et les langues en contact les possibilités que des syntagmes adpositionnels aient ces propriétés. Le dioula et le baoulé, très présents dans la Côte d'Ivoire urbaine comme rurale et assez différents entre eux d'un point de vue formel, suffisent comme exemples de langues ivoiriennes. En français standard, un statut nominal pour des éléments adverbiaux (adverbes, syntagmes prépositionnels) est possible

dans des cas restreints. L'exemple qui suit montre qu'un syntagme prépositionnel peut commuter avec un syntagme nominal complément direct de verbe (18).

- (18) Préfères-tu à **droite** ou à **gauche** ? / Préfères-tu le vélo ou la voiture ?

Des attestations semblent difficiles avec la fonction de sujet, et aucun syntagme prépositionnel exprimant la possession ne peut occuper cette fonction. Au contraire, dans les langues ivoiriennes, ce type de construction adpositionnelle figure facilement en fonction de sujet ou complément direct. Le cas de *pour N* est comparable à celui de *N liè* (baoulé) et de *N tá* (dioula), dont les propriétés systémiques sont décrites dans Creissels / Kouadio (1977, 327-341) et Sangaré (1984, 280-289). Un examen précis des propriétés de *pour*, de *liè* et de *tá* amène à la conclusion qu'aucun des trois morphèmes n'a toutes les propriétés d'un autre, bien qu'une influence entre les trois soit très probable.¹⁶

En dioula, la postposition *tá* (contrairement à *pour* en français) forme des syntagmes génitifs du type : *Awa tá mǎbili* (la voiture de Awa), comme nous l'avons vu en 2. Lors d'une réduction discursive de ces syntagmes, *tá* forme la tête du syntagme postpositionnel réduit : *Awa tá* (celui/celle de Awa). Ce syntagme repère un référent implicite et fonctionne comme un sujet ou un complément.

- (19) *Awa tá bé yèn*

Awa POSTP *être* *ici*

(Celle de Awa est ici / Il y a celle de Awa ici / FCI, Pour Awa est ici)

Nous avons vu en 2 que *tá* avait remplacé *ká* en dioula de Côte d'Ivoire. Peut-être pendant le même temps, *pour* a suivi une évolution parallèle (mais non analogue). Au tout début du 20^e siècle dans l'ancienne AOF, *pour* est entré dans des constructions complétives du type *le fusil pour mon camarade* ou *case pour lui / case pour nous* (« sa maison / notre maison »). Ces constructions génitives étaient données comme exemples dans des documents militaires français destinés à l'enseignement du français aux tirailleurs, comme *Le français tel que le parlent nos tirailleurs sénégalais* (Anonyme 1916). Il n'est plus utilisé depuis des décennies dans des syntagmes génitifs, mais le français ivoirien a un *pour* tête de syntagme prépositionnel,

¹⁶ Sans reprendre ici toute la démonstration que j'ai menée ailleurs (par exemple Boutin 2010), je résume les principaux faits qui permettent de montrer des changements dans plusieurs langues à la fois, faisant écho sur ce point aux théories exprimées dans Weinreich (1953), Thomason / Kaufman (1988), Nicolai (2003).

comme en (16), qui repère un référent implicite fonctionnant comme un nom en discours (*pour lui est fermé*, « le sien est fermé »).

Le baoulé ne possède pas de postposition, mais il utilise, en fonction de postpositions locatives, des noms, par exemple de parties du corps, dont le sens peut évoquer une localisation plus générale (Creissels / Kouadio 1977, 354-365) : **sú** (*sur* et *surface*), **nún** (*dans* et *intérieur*), **nyrún** (*devant* et *visage*), **sìn** (*derrière* et *dos*), **afièn** (*au milieu de* et *taille*), etc. Les syntagmes obtenus sont de nature nominale, aptes à occuper toutes les fonctions nominales dans une phrase. En particulier, **liè/niè** est un nom relationnel de sens « part », et il est toujours la tête de syntagmes génitifs, son complément du nom lui étant antéposé. Plusieurs de ses propriétés et fonctions sont semblables à celles de **tú** du dioula et de *pour* du français de Côte d'Ivoire. En particulier, il entre dans des énoncés du type de (16, 17, 19).

- (20) **talúa tánni ò, talúa liè ti klàman**
filie pagne PRES, filie part être joli
 (C'est un pagne de fille, ceux des filles sont jolis / FCI : Pour elles est joli)

- (21) **n niè ò**
 1SG part PRES
 (C'est à moi)

Comme *pour*, **liè/niè** n'est jamais utilisé dans des syntagmes génitifs dont la tête est un autre nom réalisé (**talúa liè tánni*), au contraire de **tú** du dioula dans *Awa tá mǎbili* (la voiture de Awa), mais il est un nom, au contraire de *pour* dans *pour lui est fermé* (le sien est fermé).

La présence sur la même aire linguistique du baoulé (*N/PRO*) **liè** a sans doute joué un rôle influent sur le français, conjointement à celle de (*N/PRO*) **tú**, notamment par le biais des expressions figées avec **liè**, qui correspondent à des expressions très fréquentes avec *pour* en français ivoirien.

- (22) **ɔ kennìn i liè**
 3SG parler-PRF 3SG part
 (Il a dit ce qu'il avait à dire / FCI : Il a dit pour lui)

- (23) **ɔ yolì i liè**
 3SG faire-PRF 3SG part
 (Il a agi à sa façon / FCI : Il a fait pour lui)

liè entre par ailleurs, comme *pour* en français, mais non *tú* en dioula, dans des syntagmes détachés en tête d'énoncé pour la thématization du sujet :

- (24) *ó liè, a kwlá wanni tra min*
 2SG POSTP 2SG *pouvoir/IPFV courir dépasser* 1SG
 (Quant à toi / Pour toi / Toi, tu cours plus vite que moi)
 (Thymian / Retord 1978, 209)

Sur la même aire communicative, *liè* est resté un nom en baoulé et est utilisé en fonction de sujet et complément, mais perd ses propriétés nominales lorsqu'il est utilisé pour une thématization (24) ; *tú* a perdu ses propriétés nominales en dioula ; en français, *pour* est entré dans des unités *pour* (*N/PRO*) qui ont, en discours, valeur de syntagme nominal. *Pour* n'a pas franchi le pas de la nominalisation ; il est, par exemple, impossible de le faire précéder d'un déterminant (**le/son pour lui*). En l'absence d'une pression délibérée des locuteurs pour l'instant, une contrainte morphosyntaxique du français semble intervenir à ce niveau. Une autre contrainte structurelle du français pourrait être que, si *pour* était un nom, la juxtaposition du pseudo-nom *pour* et de son complément serait un cas unique en français de syntagme génitif formé de deux noms sans préposition entre eux.

En outre, des aspects fonctionnels peuvent motiver l'emploi, en français ivoirien, de la forme pro-nominale *pour* (*N + Pro*) : l'avantage de ne pas devoir marquer le genre et le nombre, et celui d'utiliser le paradigme des pronoms compléments déjà existants dans une construction libre : *pour moi / toi / elle / lui / nous / vous / elles / eux*, au lieu d'un autre paradigme plus synthétique : *le tien, le mien, le sien...* Cet aspect de la concurrence entre systèmes en contact (Mufwene 2002) avait déjà été observé par Weinreich (1953, 41) :

Il est significatif que dans l'interférence de deux systèmes, c'est ordinairement celui qui utilise des morphèmes invariables et relativement libres dans son paradigme – c'est-à-dire le système le plus explicite – qui sert de modèle d'imitation.

4. Conclusion

Cet article a abordé quelques aspects du contact dans le but de montrer ou de rappeler la multiplicité des phénomènes (emprunts,

interférences et convergences divers) et la variabilité de l'influence d'une langue sur une autre. Une analyse prenant en compte à la fois les aspects structurels, cognitifs, pragmatiques et sociaux est susceptible d'éclairer la variation des formes dans un contexte plurilingue. Certains faits syntaxiques du français ivoirien, qui n'ont pas été attestés dans d'autres zones francophones et supposent une restructuration importante du français, sont facilement imputables au contact, comme les coordinations de forme *pour* *INFINITIF*, très proches des coordinations de forme *kà* *V* du dioula, ou encore comme la possibilité pour un syntagme prépositionnel d'assumer les fonctions de sujet et complément direct.

À un niveau sémantico-syntaxique plus général, de nombreux faits d'interférence que l'on relève dans des contextes de contacts de langues s'inscrivent dans des stratégies communément répandues dans les langues. Il en est ainsi du *pour* des constructions *pour* (*N/PRO*) qui indique l'appartenance à la sphère personnelle (Creissels 2006, tome 1, 143-144). Ainsi, *pour* a été sélectionné plutôt que d'autres prépositions exprimant l'appartenance (*à* et *de*) qui ont une origine locative. Le « français tiraillé » a peut-être facilité cette utilisation de *pour*, ainsi que les prédications d'attribution proches de l'appartenance où *pour* est datif (*c'est pour lui*), communes à tous les français. Les thématisations en *pour* en tête d'énoncé, qui rejoignent les thématisations en *liè* du baoulé, ont probablement joué un rôle aussi. Dans ce cas, *pour* a le sens de « en ce qui concerne / quant à », proches de la participation à la sphère personnelle.

Toutes ces structures adpositionnelles utilisées dans ces syntagmes génitifs et ces prédications d'appartenance font partie des formes les plus répandues dans les langues pour symboliser la « possession » : l'adposition dative et l'adposition locative (Creissels 2006, tome 2, 98). Une telle convergence de formes amène à considérer que des expériences du réel et des facteurs cognitifs partagés interviennent en amont dans le fait même que deux langues (qu'elles se trouvent en contact ou non) utilisent les mêmes stratégies. Le contact est donc loin d'être un embarras pour l'élaboration d'une théorie linguistique.

Bibliographie

- ANONYME (1916), *Le français tel que le parlent nos tirailleurs sénégalais*. Paris : Imprimerie Militaire Universelle L. Fournier [<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k76233c>].
- BOULA DE MAREÛIL Philippe, BOUTIN Akissi Béatrice (2011), « Évaluation et identification perceptives d'accents ouest-africains en français ». *Journal of French Language Studies*, n° 21, 3, 361-379.
- BOUTIN Akissi Béatrice (2005), « Les variantes des morphèmes de la subordination en phrase simple en français de Côte d'Ivoire ». *Sud Langues*, n° 4. Dakar : Université Cheik Anta Diop, 161-182.
- BOUTIN Akissi Béatrice (2010), « Syntagmes nominaux et syntagmes adpositionnels dans trois langues en contact en Côte d'Ivoire ». *Journal of Language Contact*, Varia 3, 66-83.
- BOUTIN Akissi Béatrice (2014), « Décrire le français en relation aux langues en contact : l'exemple du dioula et du baoulé en Côte d'Ivoire ». *Journal of Language Contact*, n° 7, 36-61.
- BOUTIN Akissi Béatrice, GADET Françoise (2012), « Comment ce que montrent les français d'Afrique s'inscrit/ne s'inscrit pas dans les dynamiques des français dans une perspective de francophonie ». *Le français en Afrique*, n° 27, 19-34.
- BOUTIN Akissi Béatrice, KOUADIO Pierre Adou (2013), « Quelle méthodologie pour l'enquête de terrain en linguistique ? L'exemple de CIEL – Côte d'Ivoire ». *Revue Ivoirienne des Sciences du Langage et de la Communication*, n° 7, 1, 23-43.
- CHAUDENSON Robert, MOUGEON Raymond, BÉNIAC Édouard (1993), *Vers une approche panlectale de la variation du français*. Paris : Didier Erudition.
- CREISSELS Denis (2006), *Syntaxe générale, une introduction typologique*. Tome 1, *Catégories et fonctions*. Tome 2, *La phrase*. Paris : Hermès Science/Lavoisier.
- CREISSELS Denis, KOUADIO N'Guessan Jérémie (1977), *Description phonologique et grammaticale d'un parler baoulé*. Abidjan : ILA.
- DOMBROWSKY-HAHN Klaudia (2010), "Language contact : the case of Senufo and Manding (Mali)". *Journal of Language Contact*, Vol. 3, Thema III, 109-130.
- GADET Françoise (2007), « La variation de tous les français ». *LINX*, n° 57, 155-164.
- GADET Françoise, LUDWIG Ralph, PFÄNDER Stefan (2008), « Franco-phonie et typologie des situations ». *Cahiers de Linguistique. Revue de Sociolinguistique et de Sociologie de la langue française*, n° 34/2, 143-162.
- GOMA-MALANDA Gervy Darel (2011), « Les limites de la congruence dans le syntagme verbal en code switching kituba français ». *Le français en Afrique*, n° 26, 85-96.
- KOUADIO N'Guessan Jérémie (2000), « Les séries verbales en baoulé : questions de morphosyntaxe et de sémantique ». *Studies in African Linguistics*, n° 29, 1, 75-90.
- MUFWENE Salikoko S. (2002), "Competition and selection in language evolution". *Selection*, 3 (1), 45-56.

- MUFWENE Salikoko S. (2005), *Créoles, écologie sociale, évolution linguistique. Cours donnés au Collège de France durant l'automne 2003*. Paris : L'Harmattan.
- MUFWENE Salikoko S. (2006), « L'écologie de l'évolution linguistique ». Séminaire *Contact des langues*, 28/04/2006, Nice.
- NICOLAÏ Robert (2003), *La force des choses ou l'épreuve 'nilo-saharienne'. Question sur les reconstructions archéologiques et l'évolution des langues*. Köln : Rüdiger Köppe Verlag.
- PFÄNDER Stefan, ENNIS Juan (2011), « Du jeu dans le système ? Quelques réflexions préliminaires sur la variation dans le sous-système verbal en français d'Afrique et ailleurs ». *Le français en Afrique*, n° 26, 185-194.
- SANGARE Aby (1984), *Dioula de Kong (Côte d'Ivoire) : phonologie, grammaire, lexique et textes*. Thèse de 3^e cycle. Université Grenoble 3.
- SANKOFF Gillian (2001), "Linguistic Outcomes of Language Contact". In Peter Trudgill, Jack Chambers, Natalie Schilling-Estes (éds.), *Handbook of Sociolinguistics*. Oxford : Basil Blackwell, 638-668.
- THOMASON Sarah Grey (2001), *Language contact : an introduction*. Edinburgh/Washington DC : Edinburgh University Press/Georgetown University Press.
- THOMASON Sarah Grey (2008), "Social and Linguistic Factors as Predictors of Contact-Induced Change". *Journal of Language Contact*, vol. 2, Thema II, 42-56.
- THOMASON Sarah Grey, KAUFMAN Terrence (1988), *Language contact, creolization, and genetic linguistics*. Berkeley : University of California Press.
- TYMIAN Judith, RETORD Georges (1978), *N wan yo. Cours de baoulé*. Abidjan : ILA.
- WEINREICH Uriel [1953] (1967), *Languages in contact. Findings and Problems* [préface de Martinet]. The Hague : Mouton & Co.

Un bouquet de revues de linguistique française

Plusieurs revues belges, spécialisées dans différentes approches de la langue française, se sont associées étroitement de manière à pouvoir fournir, deux fois par an, une livraison simultanément.

Rejoignez ce groupement de spécialistes qui étudient la langue française sous des angles divers. Contactez-nous, écrivez-nous, proposez-nous vos contributions ou des numéros thématiques.



Langage et l'Homme

Revue de didactique du français

Cahiers de Linguistique

Revue de sociolinguistique et de sociologie du français

Le discours et la langue

Revue de linguistique française et d'analyse du discours

Français et Société

*Revue de politique et d'aménagement linguistique
du français*

CAHIERS DE LINGUISTIQUE

Présentation du volume <i>Sabine DIAO-KLAEGER et Venant ELOUNDOU ELOUNDOU</i>	7
À propos de quelques influences mutuelles des langues en contact en Côte d'Ivoire <i>Akissi Béatrice BOUTIN</i>	11
« Langue », « multilinguisme », « apparentements », « classifications » : retour sur quelques lieux communs en linguistique dite africaine <i>Emmanuel NGUE UM</i>	35
Fluidité et « langues » dans la communication électronique au Cameroun : quelles conséquences pour une problématisation de la francophonie ? <i>Valentin FEUSSI</i>	59
Quand la langue est ce que la société veut : le cas du camfranglais au Cameroun <i>Venant ELOUNDOU ELOUNDOU</i>	77
Yaoundé, ville glottophage, ville glottogène : étude linguistique d'une harmonie conflictuelle <i>Louis Martin ONGUENE ESSONO</i>	97
L'enseignement du français au Cameroun et ses nouveaux défis <i>Richard Laurent OMGBA</i>	115
Entre acquisition et apprentissage du français en contexte plurilingue camerounais <i>Tony ONGUENE METE</i>	135
Les contacts de langues dans cinq romans d'expression française : constructions et significations <i>Gérard Marie NOUMSSI</i>	153
Contacts de langues en texte : indigénisation et enjeux d'écriture chez Aminata Sow Fall <i>Donald VESSAH NGOU</i>	167



9 782806 636348
ISBN : 978-2-8066-3634-8

fnrs AGENCE
UNIVERSITAIRE
DE LA FRANCOPHONIE
LA LIBERTÉ DE CHERCHER

www.eme-editions.be

25 €